

Prisons françaises : sujet tabou mais pas totem

Issu de Gazette du Palais - 04/10/2016 - n° 34 - page 3
ID : GPL276r3

Auteur(s):

- Marie Burguburu, avocat au barreau de Paris

Ce qui est extraordinaire dans notre système carcéral et donc notre justice pénale, c'est que décennies après décennies, les constats sont les mêmes. Gouvernements après gouvernements, de droite ou de gauche, les discours se suivent et se ressemblent, les erreurs se confirment et s'accumulent.

En réalité, les politiques détestent aborder ce sujet et surtout préfèrent nous prendre pour des imbéciles. Et cela ne risque pas de s'arranger. Plus que jamais le thème exalté de notre sécurité, servi à toutes les sauces mais rarement la bonne, n'aura autant sonné le glas d'une réflexion pourtant aussi essentielle que de bon sens sur nos prisons françaises. Nous, citoyens de base et nécessairement manichéens, serions parfaitement incapables d'entendre autre chose qu'un discours binaire et bien rôdé, voire éculé : il y a les bons et il y a les méchants ; il y a ceux qui sont dedans et ceux qui sont dehors ; et bien sûr, la prison nous protège. Quel mensonge !

Vétuste, indigne, surpeuplée, insalubre, irrespectueuse, inadaptée, inutile, illégale, nuisible, inhumaine, répugnante, venimeuse, immonde...telle est notre prison. En France. En 2016. « Une honte. Une honte » a dit et rabâché Robert Badinter, parmi d'autres. Et une stabilité qui nous déshonore. Il y a quelques jours encore, le thème a été abordé pour être vite classé. Et la dernière mauvaise décision en date, mais identique à celle déjà prise il y a 10 ans, consiste, en réponse à l'exponentielle et inquiétante surpopulation carcérale, à construire encore plus de prisons.

Peu importe que les projets soient, en nombre, insuffisants pour y remédier.

Peu importe que d'ici leur réalisation, les chiffres aient hélas encore sensiblement progressé.

Peu importe que les prisons actuelles déjà invivables puissent devenir innommables.

Peu importe que ces investissements colossaux dans le béton et dans les murs empêchent l'amélioration ou la rénovation de ce qui existe déjà mais si peu et si mal : les cellules toujours crasseuses, où s'entassent des êtres incompatibles pour des journées et des nuits vides de sens et d'humanité, les services de probation, d'accompagnement, de réinsertion et de suivi étiques et submergés, les soins psy ou médicaux au compte-goutte, les formations aussi exceptionnelles qu'insuffisantes...

Peu importe que tous les spécialistes - chercheurs, historiens, professeurs, directeurs de prisons, agents, surveillants, médecins, magistrats et avocats, et tous les autres qui, tous les jours, y (sur)vivent et savent - disent et exigent le contraire.

Peu importe aussi que beaucoup d'autres pays européens fassent avec succès l'inverse... !

En France, on se trompe, on le sait mais on s'obstine. On confond plus et mieux. Il ne faut pas plus de prisons, plus de lois pour plus de prisonniers dans un monde qui n'est pas plus dangereux qu'avant en termes de délinquance. Le seul vrai danger, il se trouve bien au chaud, et c'est bien le seul, dans nos prisons actuelles : écoles du crime, risques accrus et avérés de radicalisation, récidive presque garantie au milieu des rescapés devenus des âmes folles ou perdues. Allez, pensons vite à autre chose.

Issu de Gazette du Palais - 04/10/2016 - n° 34 - page 3

ID : GPL276r3

Permalien : lext.so/GPL276r3

Auteur(s) :

- Marie Burguburu, avocat au barreau de Paris